

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du jeudi 13 octobre 2016 (Centre social Louis Braille)

Ménival/La Cordière



Vasco DA SILVA
coprésident habitant

Fabrice LODI-CHEMMAN
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

Secteur de la rue Louis Braille : des conseillers de quartier souhaitent alerter la Ville sur la vitesse excessive des chauffeurs de bus TCL. Plusieurs incivilités ont été constatées comme des feux et des stops grillés ou des chauffeurs qui s'engagent dans un rond point sans vérifier que la visibilité est suffisante ou qu'un véhicule arrive en face. Certains conducteurs utiliseraient aussi leur klaxon à des horaires tardifs et d'autres ne mettraient pas leur clignotant en quittant l'arrêt de bus. La Ville fera remonter ces doléances au Sytral pour que les chauffeurs soient sensibilisés au respect du code de la route.

Alfred de Musset au niveau du tramway : une conseillère de quartier signale une nouvelle fois que lorsque le tramway arrive et que des voitures sont engagées il y a un réel risque d'accident. Cette question sera aussi étudiée avec le Sytral. Le policier municipal rappelle que les automobilistes n'ont pas à s'engager dans une telle circonstance.

➤ Devenir du conseil de quartier Ménival : mobilisations et actions à venir :

Un certain nombre d'actions sont engagées pour mobiliser encore plus les habitants du quartier et les inciter à rejoindre le conseil. Plusieurs propositions sont émises et notamment la possibilité de s'appuyer sur les groupes scolaires du secteur, ce qui permettrait de sensibiliser les parents d'élèves, et une campagne d'affichages dans le quartier. Une invitation pour la soirée de renouvellement du conseil de quartier qui aura lieu **le jeudi 17 novembre à 18H30 au centre social Louis Braille** sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du secteur.

Deux personnes souhaitent faire partie du conseil de quartier et le rejoindront officiellement lors de cette soirée. L'une d'entre elles anime des ateliers d'écriture au centre social et est très investie dans le quartier, l'autre habite le secteur de la rue Louis Braille depuis plusieurs années et souhaite s'impliquer pour l'amélioration du cadre de vie.

➤ Retour sur la réunion du 3 octobre dernier : point d'avancement sur le projet de liaison piétonne Ménival/ Village

Ce projet dont l'objectif est de créer du lien entre les quartiers est porté par les conseillers de quartier Ménival et Village depuis une dizaine d'années.

L'objet de cette rencontre était de refaire le point sur les travaux qui allaient être réalisés pour matérialiser cette nouvelle liaison piétonne à savoir :

- Un cheminement piéton en stabilisé équipé d'un éclairage avec installation de bancs,
- Des fauteuils de plein air et corbeilles de propreté.

- Quelques arbres seront supprimés et les massifs de végétaux existants seront nettoyés.

- La zone du rucher sera protégée et une lisse en bois sera installée pour délimiter la séparation entre le parking et l'espace réservé aux piétons.

- Un sélecteur piétons sera installé aux extrémités de cette sente afin d'empêcher les deux roues motorisées de s'y introduire.

Les conseillers de quartier et l'association de valorisation du patrimoine, la «san-priode» ont été sollicités pour travailler sur les panneaux d'information qui pourraient être installés sur le sentier.

Les travaux débuteront en décembre et les plantations en mars 2017. Les conseillers souhaitent que le nom des arbres soit indiqué en français et en latin sur des étiquettes.

L'inauguration du sentier pourrait avoir lieu en juin 2017 et donner lieu à une animation festive qui permettrait de créer du lien avec les groupes scolaires et les centres sociaux des deux quartiers. Plusieurs propositions sont émises par les conseillers pour ce temps, à savoir :

- Une fanfare
- Un lâcher de ballons
- Un groupe de musiciens du conservatoire

➤ Informations Mairie

Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail interquartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation de la campagne de communication :

Le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des

priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour le quartier Ménival/ La Cordière aura lieu le jeudi 17 novembre à 18H30 au centre social Louis Braille.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

Proposition d'organiser une animation dans le cadre de la fête des lumières en lien avec le conseil de quartier Marendiers et des partenaires du secteur :

Le conseil de quartier est très favorable à cette proposition et 5 conseillers se manifestent pour participer à l'organisation de cette animation. Le défilé aux lampions musical partira du groupe scolaire des Marendiers pour rejoindre le centre commercial Louis Braille où une collation sera offerte aux participants. Une réunion sera organisée prochainement pour avancer sur ce projet. Il est rappelé que tous les habitants qui souhaitent s'investir dans l'organisation de la fête des lumières dans le quartier sont les bienvenus et peuvent dès à présent contacter le service démocratie locale par téléphone au 04 72 23 49 40 ou par courriel à democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Point sur la collecte des ordures ménagères :

Actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones

d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

Les conseillers de quartier demandent que des précisions leur soient transmises sur les rues concernées et souhaitent savoir si un bilan sera réalisé après les premiers mois d'expérimentation de cette nouvelle organisation. Le service démocratie locale leur apportera une réponse.

**TOUR DE TABLE,
SUIVI DES QUESTIONS
DES CONSEILLERS,
QUESTIONS NOUVELLES**

Rue de la Cordière : une habitante signale qu'il y a beaucoup de déchets qui s'amoncellent de l'autre côté du mur de la résidence les Citadines.

Alfred de Musset : une habitante transmet au service démocratie locale des doléances qui devront être traitées par son bailleur Est Métropole Habitat. Ces requêtes concernent à la fois des places de stationnement et de fortes augmentations de charges.

Rue Louis Braille : une habitante demande si la fontaine existante peut être remise en fonctionnement.

45 rue Louis Braille : un habitant signale que des regroupements de personnes qui ont généré des déchets ont eu lieu cet été.

Le conseiller référent de la démarche « mémoire du quartier » indique que les travaux du groupe reprendront en novembre et il espère que de nouvelles personnes souhaiteront témoigner pour enrichir ce qui a déjà été produit. Là encore, si des personnes souhaitent participer aux travaux de ce groupe, elles peuvent contacter le service démocratie locale.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

**Le Conseil de quartier
« Ménival / La Cordière » c'est...**

23 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AUDIGIER J., BADIOU M., BARKA A., BENGUEDDA A., **BUDIN R.**,
CAZORLA A., **CHARBONNIER M.**, CHAVEROT F., CORCELLETTE PY.,
DA SILVA V., **DEBARD Annie**, DUMAS J., DUNY B., GARCIA F., GUETTAF H.,
HIDRI M., KETTER O., **NEUMAND F.**, **POIRIER G.**, **PRINCIPAL J.**, ROSSI L.,
RUSCHI D., VENET S.

